

ACCUEILLEZ & PROTÉGEZ

Les oiseaux de nos forêts en Deux-Sèvres



DECouvrez

LE « TOP 10 » DES ESPÈCES LES PLUS COMMUNES EN DEUX-SÈVRES
QUATRE ESPÈCES D'OISEAUX PARI MI LES PLUS EMBLÉMATIQUES
LES MILIEUX LES PLUS REMARQUABLES DE LA FORÊT DU DÉPARTEMENT

GROUPE
ORNITHOLOGIQUE
DEUX-SÈVRES

Top 10

LES OISEAUX...

des espèces les plus communes
en forêt deux-sévrienne

Les oiseaux sont de grands consommateurs de graines de végétaux. En mangeant ces graines, ils permettent leur dissémination aux quatre coins de la forêt et facilitent leur germination.

à l'origine de la forêt

au cœur du cycle de la forêt

Le cycle naturel de la forêt voit des arbres jeunes grandir, vieillir et mourir. Au cours de ce cycle, la matière générée alimente le sol forestier (l'humus) qui est à l'origine de la richesse végétale et animale. Les oiseaux, et notamment les pics, accélèrent ce cycle en faisant tomber au sol d'importantes quantités de bois mort.

garants de l'équilibre de l'écosystème forestier

La plupart des oiseaux sont de redoutables prédateurs pour les chenilles, vers et autres insectes qui occasionnent parfois des dégâts dans les peuplements forestiers. En maintenant les conditions favorables à la présence de nombreux oiseaux, le forestier contribue à maintenir un équilibre au sein de sa forêt, et évite ainsi quelques désagréments.



1. Fauvette à tête noire

2. Pinson des arbres



3. Pouillot véloce

4. Pigeon ramier



5. Rougegorge familier

6. Troglodyte mignon



7. Coucou gris



8. Mésange charbonnière



9. Merle noir



10. Mésange bleue



Mésange nonnette

Poecile palustris

CONSEIL DE PROTECTION

Le **maintien des vieux arbres** porteurs de cavités, la **présence d'une mosaïque de milieu** (clairières, futaies, landes) ainsi que la **présence de beaucoup de bois mort** favorisent la présence des insectes, des pics et de cette mésange.

CALENDRIER

J F M A M J J A S O N D

Sédentaire, migrateur partiel

 Période de présence  Période de reproduction

LONGÉVITÉ : environ 10 ans

TAILLE : 11 cm

STATUT DE PROTECTION

Protégé en France.

En danger en Poitou-Charentes.

ANECDOTE

Cette petite boule de plume a du caractère : elle défend âprement son territoire contre les intrus. Elle niche dans les cavités des arbres : celles qui se forment naturellement dans les vieux arbres mais aussi celles creusées par les pics. Très gourmande en insectes, elle est un bon indicateur d'une forêt riche en biodiversité.



Engoulevent d'Europe

Caprimulgus europaeus

CONSEIL DE PROTECTION

Il faut conserver les landes, qui sont un habitat à la biodiversité exceptionnelle et gérer les coupes forestières de manière douce. Si l'on a prévu de faire des travaux, il vaut mieux les reporter à septembre, sinon on risque d'écraser les nids, voire même des oiseaux !

CALENDRIER

J F M A M J J A S O N D

Migrateur transsaharien

 Période de présence  Période de reproduction

LONGÉVITÉ : environ 10 ans

TAILLE : 26 à 28 cm

STATUT DE PROTECTION

Protégé en France. **A surveiller en Poitou-Charentes.** Annexe I de la Directive Européenne « Oiseaux ».

ANECDOTE

Cet oiseau au plumage se confondant parfaitement avec son environnement est rarement vu. Son chant étrange, un ronronnement continu, est parfois entendu lors des chaudes nuits de juin. Fréquentant à l'origine les landes, il s'est adapté aujourd'hui aux jeunes coupes forestières.



Pic mar

Dendrocopos medius

CONSEIL DE PROTECTION

Le maintien de parcelles de surface importante avec de grands et vieux chênes est une condition nécessaire à sa présence. Comme tous les pics, il se nourrit d'insectes mangeurs de bois. Il faut donc **maintenir un maximum de bois mort**, sur pied ou au sol, pour favoriser sa présence.

CALENDRIER

J F M A M J J A S O N D

Sédentaire

J Période de présence J Période de reproduction

LONGÉVITÉ : 8 ans

TAILLE : 20 à 22 cm

STATUT DE PROTECTION

Protégé en France. **Vulnérable en Poitou-Charentes**. Annexe I de la Directive Européenne « Oiseaux ».

ANECDOTE

Rare en Deux-Sèvres, on ne le trouve que dans les vieilles parcelles de chênes où le bois mort est abondant. Il commence ses parades nuptiales très tôt, souvent dès le milieu de l'hiver. Il établit sa loge dans les plus hautes branches des vieux chênes, dans du bois souvent déjà affaibli par les champignons.



Circaète Jean-le-Blanc

Circaetus gallicus

CONSEIL DE PROTECTION

Il faut connaître la localisation du nid de ce rapace très discret pour pouvoir le protéger des éventuels dérangements : travaux forestiers, promeneurs, etc. L'espèce est en effet très sensible et on estime qu'une quiétude absolue doit être maintenue dans un rayon de 150 mètres autour du nid.

CALENDRIER

J F M A M J J A S O N D

Migrateur transsaharien

 Période de présence  Période de reproduction

LONGÉVITÉ : 15 à 20 ans

ENVERGURE :
1,70 à 1,85 m

STATUT DE PROTECTION

Protégé en France. **Vulnérable** en Poitou-Charentes. Annexe I Directive Européenne « Oiseaux ».

ANECDOTE

Ce rapace niche souvent dans les résineux qui dominent la forêt. Il consomme quasi-exclusivement des reptiles : couleuvres, vipères et parfois des lézards. Il n'est pas immunisé contre le venin mais les écailles de ses pattes et son duvet épais le protègent des morsures.



La population nicheuse du département des Deux-Sèvres est comprise entre 5 et 9 couples.

Les différents milieux forestiers



LES LANDES

Souvent associées à la forêt, ce sont des formations végétales basses dominées par des espèces très particulières : les bruyères, les genêts et les ajoncs. Elles abritent des oiseaux très spécifiques et souvent rares dans notre département.



LES COUPES FORESTIERES

Ce sont des espaces où la végétation est basse, composée d'herbe, de fougères ou de petits arbres. Baignés de soleil, ces espaces de transition jouent souvent pour les oiseaux un rôle de substitution aux landes, devenues (très) rares.



LES FUTAIES

C'est l'image de la forêt par excellence : de grands arbres qui s'élançant vers le ciel. Les futaies sont le refuge des espèces les plus forestières, comme les pics ou les rapaces.



LES BOIS MORTS ET A CAVITES

Véritable habitat naturel au sein de la forêt, les arbres « à trous » sont le refuge de nombreuses espèces cavernicoles : mésanges, chouettes, gobemouches... Le bois mort, quant à lui, nourrit quantité d'insectes qui à leur tour, serviront de repas aux oiseaux.

AGISSEZ !

Le **Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres** est l'association de protection des oiseaux sauvages en Deux-Sèvres.

Le département des Deux-Sèvres est peu boisé : 9 % de surface en forêt, contre 30 % au niveau national. Ce milieu, parfois rendu inaccessible par des clôtures, est néanmoins riche de biodiversité.

Le **Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres** engage un suivi des oiseaux des forêts : mieux les connaître, c'est mieux détecter leur présence, pour mieux les protéger, en informant les gestionnaires et en proposant des mesures spécifiques de conservation.

CONTACTEZ-NOUS !

*N'hésitez pas à contacter le chargé de mission du **Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres** de votre secteur pour **entreprendre des mesures de conservation de la biodiversité dans vos propriétés forestières** ou pour toute autre question sur ce sujet.*

. Niortais	Damien Chiron	05 49 09 24 49	damien@ornitho79.org
. Mellois	Victor Turpaud-Fizzala	06 47 22 15 56	victor@ornitho79.org
. Bocage Bressuirais, Gâtine	Clément Braud	06 72 40 15 81	clement@ornitho79.org
. Thouarsais, Saint-Varentais	Thomas Gouëlle	06 37 48 98 92	thomas@ornitho79.org

PARTAGEZ !

Transmettez
toutes vos observations
d'oiseaux
sur le site
nature79.org

**GROUPE
ORNITHOLOGIQUE
DEUX-SÈVRES**



Action financée par :



Partenaires techniques :



Crédit photo :

Stéphane Barbier, Clément Braud, Bernard Broucke, Alain Buchet, Pascal Chauvet, Fabrice & Nadège Conort, Bruno Fillon, Antoine Joris, Thomas Luzzato, Maxime Passerault, DSNE